

Novembre 2023 / Édition 2

# Journal municipal de Rivière-du-Nord



## Ville de Rivière-du-Nord

393, rue Acadie  
Grande-Anse, N.-B.  
E8N 1E2

**Téléphone:**  
(506)732-3242

**Courriel:**  
info@rivieredunord.net

**Facebook:**  
Ville de Rivière-du-Nord

### Cérémonie du Jour du souvenir

Une cérémonie du Jour du souvenir aura lieu le samedi 11 novembre dès 11h sur le site du cénotaphe devant l'hôtel de ville de Caraquet. Un diner au Club du Bel âge de Caraquet suivra dès 12h30. Réservation requise au 727-4773.

### DANS CE NUMÉRO

- Ouverture du Centre Edmond-E.-Landry
- Lise Thériault remporte un prix
- Sécurité en VTT
- Retour sur le congrès annuel de l'AFMNB 2023

### Prochaine réunion du conseil municipal

La réunion ordinaire du mois de novembre aura lieu le mardi 21 novembre 19h à l'édifice municipal de Grande-Anse.

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'automne est déjà là et l'hiver est à nos portes ! C'est pourquoi nos équipes travaillent fort pour préparer terrains et édifices avant que se pointent les tempêtes hivernales. Certains de nos sites sont déjà fermés, comme le Centre d'information aux visiteurs, certains parcs et les plages sur l'ensemble du territoire alors que d'autres services débutent leurs activités, comme le Centre Edmond-E.-Landry qui a ouvert ses portes tout récemment. Je vous invite d'ailleurs à aller visiter les lieux, et plus spécifiquement le deuxième étage de l'édifice, qui a été totalement rénové et qui est disponible pour location. De par sa superficie et son aménagement, ce nouvel espace se prête très bien à des célébrations de toutes sortes, que ce soit fêtes d'enfants, rassemblements familiaux, etc. Je vous invite également à participer activement à la vie communautaire de notre ville. Plusieurs activités sont organisées partout sur le territoire. Consultez notre calendrier d'événements pour plus de détails. Vous le trouverez sur notre site web à l'adresse <https://rivieredunord.net>.

Bon automne à chacun et chacune d'entre vous !

**André Sonier, Directeur général**

### ***Prix Femme Entrepreneure de l'année 2023 - Péninsule acadienne***

La CBDC Péninsule acadienne et ses collaborateurs ont récompensé Madame Lise Thériault, propriétaire de l'entreprise Motel & Camping Colibri de Bertrand lors du banquet de la CBDC Péninsule acadienne qui a eu lieu le jeudi 19 octobre à Caraquet.



**LES ATELIERS**  
d'*Emma*

- Les cours de couture pour débutants sont de retour les mercredis du 8 novembre au 6 décembre de 18h30 à 20h30.
- Atelier de feutrage - le 14 novembre de 19h à 21h.
- Atelier « Apportes ton projet de couture » - le 20 novembre de 18h30 à 20h30
- Atelier de fabrication de boule de Noël en feutrage - le 5 décembre de 19h à 21h
- Atelier de fabrication d'arbre de Noël en feutrine pour enfants - le 9 décembre de 13h à 15h

Consultez notre site Web: [lesateliersdemma.ca](http://lesateliersdemma.ca) ou notre page Facebook pour plus de détails sur ces activités.

Vous pouvez vous inscrire par courriel [ateliersemma1@gmail.com](mailto:ateliersemma1@gmail.com) par Messenger ou au 506-381-1966

Nous sommes situés au 150 rue du Pont à Bertrand.

**Pour joindre un membre du conseil et les employés municipaux : 506-732-3242**

***info@rivieredunord.net***

# Le Centre Edmond-E.-Landry entame une nouvelle saison.

**Le Centre Edmond-E.-Landry a débuté la saison de sports de glace le 22 octobre dernier à Grande-Anse.**

Pour l'occasion, les employés des travaux publics, dirigés de main de maître par Robert Cormier, ont, étape par étape, réussi à fabriquer une glace dont la réputation n'est plus à faire.

Parlant d'étapes, il y en a plusieurs à franchir avant de terminer le travail. Tout d'abord il faut bien nettoyer la surface de ciment de tous débris et poussières. Il faut aussi mettre en marche les compresseurs afin de refroidir le plancher.

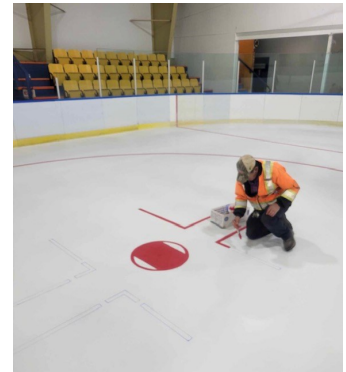
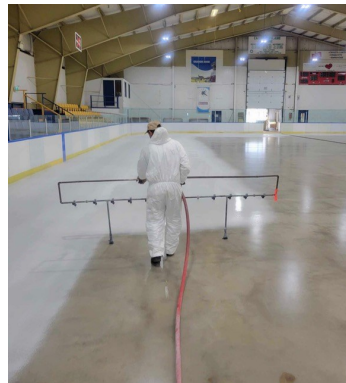
Ensuite, plusieurs couches sont requises afin de préparer la glace pour la peinture blanche. Suivra la peinture des lignes de jeu et le logo qui est fait de textile et qui est réutilisable.

La municipalité de Grande-Anse avait récemment fait l'acquisition d'une resurfaeuse fonctionnant au propane afin de remplacer l'ancienne qui ne respectait plus les normes d'aujourd'hui. Des modifications ont aussi été réalisées dans la salle des machines.

## Rénovations au 2e étage

Le 2e étage du Centre Edmond-E.-Landry a aussi été rénové. Deux bureaux y ont été ajoutés, la salle de réunion a fait peau neuve, le secteur de la cantine a été modernisé et des comptoirs ainsi que des chaises hautes ont été ajoutés afin de permettre aux spectateurs de s'asseoir confortablement en regardant leurs proches pratiquer leurs sports favoris.

La Ville de Rivière-du-Nord aimerait profiter de l'occasion pour remercier le dernier conseil du Village de Grande-Anse ainsi que M. Gilles Thériault pour leur implication dans la réalisation de ce beau projet.



## 34E CONGRÈS ANNUEL ET AGA DE L'AFMNB 2023

**Moncton, le dimanche 15 octobre 2023** - Les membres de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) se sont réunis du 13 au 15 octobre dans le cadre du 34e Congrès annuel et de l'Assemblée générale annuelle.

« Le Congrès annuel est très attendu par nos membres et notre Conseil d'administration puisqu'il nous permet de nous retrouver et faire le point sur la dernière année, et de prendre des décisions quant aux priorités de l'année à venir. D'ailleurs, nous sommes encore dans l'incertitude quant au cadre financier des municipalités. Nous avons rencontré le ministre et le sous-ministre des Gouvernements locaux ce weekend en marge du Congrès, et laissez-moi vous dire que les membres ont passé le message que le calcul de péréquation et le cadre fiscal des municipalités doivent être révisés et s'appuyer sur les rapports d'experts qui ont été commandés et remis au Gouvernement provincial. Une réforme fiscale est nécessaire maintenant et non en 2025 », explique le président, Yvon Godin, qui renouvelle d'ailleurs son mandat au sein du conseil d'administration de l'AFMNB pour 2 ans.

Le rassemblement du Congrès annuel de l'AFMNB, ayant comme thème « Ensemble, bâtissons l'avenir de nos communautés » a débuté vendredi soir avec le Salon de l'innovation municipale et l'ouverture officielle. La journée du samedi fut remplie d'ateliers, de séances plénières, de tables rondes, ainsi qu'une allocution de la Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick, Shirley C. MacLean.

Le Congrès annuel de l'AFMNB a été couronné par son traditionnel Banquet annuel, au cours duquel des municipalités et personnalités ont été soulignées pour leur innovation et leur engagement au sein de leurs communautés. La Ville de Caraquet s'est mérité le *Prix Jean-Jacques-Roy : Excellence innovation municipale*, grâce à son projet de Commission sur l'Immigration, l'emploi et le logement (CIEL). Ce prix de l'AFMNB est présenté par Roy Consultants depuis plus de 16 ans. Jean Lanteigne, ancien maire de Bas-Caraquet, est lauréat du *Prix Louis-J.-Robichaud 2023 de l'AFMNB*, présenté

par *Uni Coopération financière*. Pour sa part, Bernard Thériault, maire de Caraquet, a remporté le *Prix Personnalité municipale de l'année* de l'AFMNB, présenté par le CN.

**L'Assemblée générale annuelle** du dimanche avant-midi a, entre autres, permis de confirmer les personnes choisies par les régions pour les représenter au sein du Conseil d'administration (CA) pour la prochaine année.

**Les représentant.e.s des régions au CA** sont donc :

Représentant Chaleur : Daniel Guillard, maire de Belle-Baie

Représentant Kent : Achille Bastarache, conseiller de Grand-Bouctouche

Représentant Nord-Ouest : Éric Marquis, maire d'Edmundston

Représentant Péninsule acadienne : Denis Losier, maire de Tracadie

Représentante Sud-Est : Mariane Cullen, conseillère de Memramcook

Représentant.e Restigouche : à déterminer

Mis à part le mandat renouvelé d'Yvon Godin à la présidence, Kassim Doumbia, maire de la ville de Shippagan, est passé de la deuxième vice-présidence à la première et Mario Pelletier, maire du village de Bois-Joli, est passé de représentant de la région Restigouche à la deuxième vice-présidence.

Lors de l'Assemblée générale du dimanche, plusieurs résolutions ont également été adoptées par les membres. La Ville de Shippagan a proposé et obtenu que l'AFMNB travaille cette année avec les gouvernements fédéral et provincial afin que des fonds spéciaux soient mis à la disposition des municipalités pour s'attaquer au problème d'érosion des zones côtières, étant donné qu'il nécessite des investissements majeurs et que les programmes de financement en place n'offrent pas aux municipalités les moyens de contrer ce problème de façon durable.

La Ville de Saint-Quentin a pour sa

part proposé et obtenu que l'AFMNB revendique auprès des instances gouvernementales provinciales et fédérales, ainsi qu'auprès des fournisseurs de services, l'accessibilité à un réseau de téléphone cellulaire fiable sur tout le territoire de la province. Le président, M. Godin, s'est d'ailleurs engagé à porter le dossier de l'accessibilité au réseau cellulaire, qu'il qualifie de problème de sécurité publique, à la Province et à la Fédération canadienne des municipalités.

La Ville de Rivière-du-Nord a proposé et obtenu que l'AFMNB entreprenne des démarches afin de présenter à l'ensemble de ses membres, des solutions possibles à la problématique de l'absence de pouvoirs nécessaires accordés aux municipalités du Nouveau-Brunswick pour renforcer le respect des arrêtés municipaux. Ces arrêtés sont en place pour gérer de façon équitable certains problèmes sur leurs territoires respectifs et le non-respect de ces arrêtés mène souvent à des procédures judiciaires coûteuses et infructueuses devant les tribunaux afin de les faire respecter.

L'AFMNB continuera de plus à appuyer les municipalités dans l'implantation et la mise en marche du système de Géoportail pour la gestion des actifs, en matière de gestion des changements climatiques et de développement durable et elle compte renouveler son soutien en matière de gouvernance locale.

L'AFMNB regroupe 31 municipalités francophones et bilingues, réparties dans six grandes régions qui s'étendent du nord-ouest au sud-est de la province. Les élus municipaux, nos membres, représentent un peu moins de 400 000 personnes, soit près de la moitié de la population du Nouveau-Brunswick. Cette année, 28 des municipalités membres étaient représentées au Congrès annuel de l'AFMNB.



# SÉCURITÉ POUR ENFANTS EN VÉHICULES TOUT-TERRAIN

## NORMES POUR LES VTT D'ÂGE APPROPRIÉ POUR ENFANTS:

Voici un résumé des règles des véhicules hors route pour les jeunes conducteurs qui sont en place depuis le 1er mai 2009.

La loi sur les Véhicules hors route pour les jeunes conducteurs parle de motoneiges, de VTT et de motos. Mais ici, je vais seulement résumer les règlements qui concernent les VTT.

Tout d'abord, toutes les personnes âgées de moins de 16 ans doivent être surveillées et accompagnées d'une personne de 19 ans ou plus. ET ..... l'adulte responsable doit avoir réussi un cours de formation de sécurité approuvé s'il supervise le fonctionnement d'un VTT par une personne âgée de moins de 16 ans.

**Pour tout modèle de VTT qui est 2009 ou plus vieux**, les règles varient en fonction de la grosseur du moteur (cc):

• **Les personnes qui sont âgées entre 12 et 15 ans:**

La taille (force) du moteur de VTT ne doit pas dépasser 90cc ET l'opérateur doit pouvoir placer les deux pieds confortablement sur les repose-pieds.

• **Les personnes qui sont entre les âges de 6 et 11 ans:**

La grosseur (force) du moteur du VTT ne doit pas dépasser 70cc ET l'opérateur doit pouvoir placer les deux pieds confortablement sur les repose-pieds.

- OU -



**Pour tout modèle de VTT depuis 2010**, les VTT sont en conformité avec la norme AMSI / SVIA 1-2007 pour les véhicules hors route qui peuvent être conduits par une personne qui est âgée de six ans ou plus, et de moins de 16 ans, et on veillera à ce que ces véhicules aient des limiteurs de vitesse fixés aux niveaux suivants:

- Catégorie Y-6 + (Jeune- 6 et plus): Vitesse maximale de 16 km/h
- Catégorie Y-10 + ATV (Jeune - 10 ans et plus): Vitesse maximale de 24 km/h
- Catégorie Y-12 + ATV: (Jeune - 12 ans et plus): Vitesse maximale de 24 km/h
- Catégorie T (modèles de transition pour les adolescents qui sont âgés de 14 ans et 15 ans, ET sous la supervision d'un adulte): la vitesse maximum de 32 km/h

Donc, en résumé pour les modèles de VTT plus récents, tout ce que vous devez retenir est que le décalque du fabricant sur ces VTT (2010 jusqu'à présent) indique dans quelle catégorie il se si-

tue. Ils ont maintenant des limiteurs de vitesse fixes pour chaque niveau spécifique. Donc, pour ces VTT, il vous suffit de respecter le décalque autocollant du fabricant qui est sur le VTT.

**Source: Fédération des véhicules tout-terrain du Nouveau-Brunswick**

Location de glace  
disponible au Centre  
Edmond-E.-Landry  
de Grande-Anse.

Pour réservation  
724-2011 ou 732-3254





**Musique Saint-Joachim a le plaisir de vous présenter le duo de violoncellistes et marimba Stick & Bow, le 26 novembre prochain, 14h, à l'église de Bertrand!**

C'est sous le charme de la vibrante ville de Montréal que s'est formé le duo Stick&Bow, par la rencontre entre deux jeunes musiciens passionnés, énergiques et complémentaires. Tous deux issus d'une formation classique, la Canadienne Krystina Marcoux et l'Argentin Juan Sebastian Delgado s'unissent pour pouvoir présenter un large éventail de styles musicaux, allant du rock au jazz manouche ou du baroque au tango. Par le biais d'arrangements originaux, leur répertoire éclectique présente certaines des œuvres les plus célébrées de l'histoire, tout en transformant leur écoute par la combinaison originale entre marimba & violoncelle. Stick&Bow défend fermement la musique d'aujourd'hui et enrichit le répertoire de leur formation inusitée par le biais de la commande de nouvelles œuvres. Il souhaite présenter des créations audacieuses et accessibles grâce à l'écriture de compositeurs tels que Luis Naon, Camille Pépin, Luna Pearl Woolf, Jason Noble & Marcelo Nisinman.

Également, le 3 décembre prochain à 14h, Musique Saint-Joachim présentera l'ensemble vocal Ars Musica.

Les billets sont en vente à la porte au coût de 25\$. Vous pouvez aussi acheter un billet de saison à 100\$ pour 5 concerts!

Pour informations: [www.musiquestjoachim.com](http://www.musiquestjoachim.com)



## Élagage d'arbres

Veillez noter que nos employés des travaux publics continueront d'effectuer certains travaux d'élagage d'arbres sur le grand territoire de la ville d'ici à la mi-novembre.

Merci de votre collaboration.



Bureau de Bertrand



## NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

LUNDI	9:00 - 12:00	12:30 - 16:00
MARDI	9:00 - 12:00	12:30 - 16:00
MERCREDI	9:00 - 12:00	12:30 - 16:00
JEUDI	9:00 - 12:00	12:30 - 16:00
VENDREDI	9:00 - 12:00	13:00 - 15:00
SAMEDI	FERMÉ	FERMÉ
DIMANCHE	FERMÉ	FERMÉ



Merci de votre compréhension  
La Direction



## Marché de Noël au Centre des loisirs d'Anse-Bleue

Le dimanche 12 novembre de 10h à 16h

Bienvenue à tous!

### Des joueuses locales de Pickleball se signalent à Pointe-Verte



Chantal Godin (2e sur la photo de gauche) a terminé finaliste de la catégorie féminine par équipe 4.0 et Diane Godin et Michèle LeGresley (au bas de la photo de droite) ont été couronnées championnes de la catégorie féminine par équipe 3.5 du tournoi de pickleball de la Coopérative la Barque de Pointe-Verte du samedi 21 octobre dernier. Félicitations!

### Brunch musical

Club de l'âge d'or de Saint-Léolin le dimanche 5 novembre de 8h à midi. Coût 10\$.



### Atelier de peinture

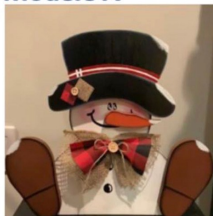
Centre des loisirs d'Anse-Bleue

30\$ / participant

Mercredi 22 novembre 2023 : Complet

Jeu 23 novembre 2023 : 18h30

Modèle A



Modèle B



Inscription : 506 726-4122

Places limitées ★ Service de bar disponible

### Marché de Noël 2023

Lieu: Salle paroissiale de  
Maisonnette

26 Novembre 2023

10h à 16h

Entrée Gratuite

Centre  
**YOGA - RELAXATION - MÉDITATION**  
*Guylain St-Pierre*



## YOGA

À partir du mardi 9 janvier 2024  
De 19h à 20h30

Salle municipale de Bertrand

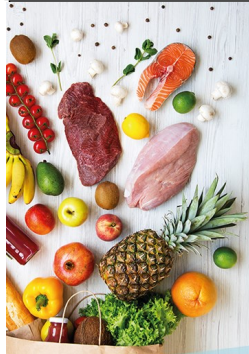
Info: Guylain au 506-888-5521  
Réservez votre place dès maintenant!

**MP DISTRIBUTEUR**   
**TIMBER MART**



Quincaillerie  
Matériaux de construction  
Estimation  
Grossiste

📍 396 Rue Acadie, Grande-Anse N.-B.  
✉ manager@mpdistributeur.com  
☎ 506-732-5529  
🌐 mpdistributeur



## Marché Maisonnette

1758 rue Châtillon, Maisonnette N.-B.  
(506) 727-7796

Ouvert jusqu'à 20h00 tous les soirs  
Nos services: épicerie, essence  
agence d'Alcool NB, Loto Atlantique

TIRAGE DE **200\$**  
d'épicerie chaque semaine



**SPÉCIAL DU JOUR / OUVERT 7 JOURS**  
Lundi au vendredi / SEMAINE

Chansonnier les vendredis de 18h-21h

124, rue du pont Bertrand, NB

## Journal municipal 2023-2024

Vous êtes une entreprise de la Ville de Rivière-du-Nord qui cherche à augmenter sa visibilité ?

Ce message s'adresse à vous !

La municipalité vous offre de publier votre carte d'affaire à l'endos de ce journal qui est distribué 10 fois par année, à l'ensemble de la population de la municipalité de Rivière-du-Nord pour le coût de 200\$ par année (10 numéros mensuels).  
On parle ici d'une population de plus de 3400 personnes.

Vous n'avez qu'à nous faire parvenir un courriel à l'adresse ci-bas.  
Premiers arrivés premiers servis!

Pour information :

[patrick.theriault@rivieredunord.net](mailto:patrick.theriault@rivieredunord.net)  
506-732-3242

En cas de lignes électriques ou lumières de rues défectueuses, communiquez directement avec  
Énergie NB au 1-800-663-6272 ou au [www.energienb.com](http://www.energienb.com)